

Image not found or type unknown



Faire valider une decision commune

Par **griviere**, le **29/11/2010** à **16:51**

Bonjour, Mon mari et son ex se sont mis d accord pour que l on prenne la garde de son fils. Pour l'inscription à l'école (-transfert en cours d'année), on nous demande un jugement qui nous donne la garde. J ai trouvé sur internet que l on peut demander de valider une décision commune par un JAF. mais cela est-il long et payant ? Merci d avance